

Phase finale du chantier des Voûtes à Bonsecours

Depuis son passage en Métropole, la collectivité a pour compétence la restauration et la rénovation des ouvrages d'art sur son territoire. Elle réalise le suivi, la maintenance et la construction de chantiers de restauration du patrimoine de la Métropole. C'est dans ce cadre qu'elle réalise depuis le mois de septembre un chantier de grande envergure sur la commune de Bonsecours. Le « chemin des noyers » repose en effet en partie sur un mur composé de 22 voûtes de briques rouges en mauvais état. Afin de sécuriser cet espace, la Métropole a entrepris de le remplacer. Initialement prévu pour une durée de trois mois, ce chantier complexe a nécessité des travaux de plus grande envergure que prévu et devrait finalement se terminer au début du mois de mars.

Une intervention de la Métropole nécessaire

Cet ouvrage d'art historique date de la fin du XIX^{ème} siècle. Long de 70 mètres pour une hauteur allant de 3 à 7 mètres, l'édifice présentait de nombreuses fissures qui menaçaient la pérennité même de l'ouvrage.

L'intervention de la Métropole, le déroulement du chantier, les différentes étapes, les contraintes de circulation... ont été clairement expliquées aux riverains et habitants de Bonsecours lors d'une réunion publique en juillet 2015.



Fissures dans les voûtes

L'état du mur de soutènement s'est révélé très préoccupant sur l'intégralité de l'ouvrage.

Le diagnostic a révélé l'absence totale de drainage et les infiltrations d'eau ont altéré les joints et les briques.

La conséquence directe est que les voûtes ne résistaient plus au poids de la route et ne supportaient plus le trafic et le stationnement situé sur ce chemin.

Des souches d'arbres et de nombreux végétaux s'étaient insérés dans le mur ce qui a désorganisé la maçonnerie de la structure et créé une surcharge de l'ouvrage.

Le résultat a été sans appel : les fissures voire les fractures de l'ouvrage d'art ne pouvaient être réparées, la Métropole a dû remplacer le mur.

C'est la solution la plus viable aussi bien sur le plan technique que sur le plan économique.



Avant les travaux



Après les travaux

Des travaux de grande envergure

Les travaux se déroulent en plusieurs phases successives.

La première étape a consisté à démolir le mur existant, en enlevant pierre à pierre les briques de l'ouvrage. Dans un deuxième temps, afin de stabiliser le sol et pour éviter que la paroi mise à nue ne s'effrite, une armature métallique composée de clous de stabilisation a été fixée sur le mur puis une bâche de protection a été posée. Cette manœuvre a été réitérée à chaque passe de démolition.



Les deux premières phases de l'opération se sont déroulées depuis le haut de l'ouvrage à l'aide de moyens mécaniques légers. Les deux phases suivantes se dérouleront depuis le pied du mur.

Une fois l'ensemble du mur démolé et le talus cloué, un parement minéral a été posé par couches successives jusqu'en haut du mur.



L'espace entre ce nouveau mur et le talus sera comblé par un remblai.

Enfin, la chaussée ainsi que les caniveaux et l'éclairage public sont également repris sur tout le linéaire du projet.

Durant le temps des travaux, la circulation sur le « chemin des noyers » est coupée de 8h à 17h et le stationnement pour les résidents est déplacé au bas de cette rue.

Le coût des travaux

Les travaux sont très particuliers puisque le mur soutient une route. La Métropole Rouen Normandie, maître d'ouvrage, est le seul financeur. Le coût de l'opération est estimé à 500.000 euros TTC.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse
Métropole Rouen Normandie
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21